



**Procès-verbal de l'assemblée des membres de la Ligue bernoise contre le rhumatisme
du 20 juin 2019,
Le Cap Berne, de 17h15 à 18h00**

Présidence :	Adrian Dätwyler, président
Présents Comité :	Anita Herren, Hansjörg Frieden, Dr. Markus Gerber (Vize-président), Karin Thomet, Sandrine Anliker, Dr. Burkhard Möller, Cony Gerber
Excusés :	Franz Stämpfli
Procès-verbal :	Anouk Grossmann (collaboratrice de la Ligue bernoise contre le rhumatisme)

Ordre du jour :	<ol style="list-style-type: none">1. Bienvenue et communications2. Procès-verbal de l'assemblée des membres du 14.6.20183. Rapport annuel et comptes annuels 2018, Décharge du Comité4. Budget 20195. Elections et départ : réélection Anita Herren (assesseur depuis 2011), départ Hansjörg Frieden (depuis 2012)6. Informations du secrétariat7. Divers
------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1. Bienvenue et communications

Le président souhaite la bienvenue à tous à l'assemblée des membres. Il excuse M. Franz Stämpfli, membre du Comité. Le président propose de compléter le point 5 Elections. L'organe de révision devrait également être réélu. La proposition est adoptée à l'unanimité. L'ordre du jour est approuvé.

2. Procès-verbal de l'assemblée des membres du 14 juin 2018

Le PV a été envoyé à tous les membres en juillet 2018 ; il peut aussi être consulté sur place.

➔ Comme aucune remarque n'est faite, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et sa rédactrice chaleureusement remerciée.

3. Rapport annuel 2018 et comptes annuels 2018 avec décharge accordée au Comité

La caissière, Mme Thomet explique les comptes annuels. Le rapport annuel 2018 (avec un résumé des comptes annuels) a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée des membres à tous les membres. Les comptes annuels détaillés et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés sur place et sont ou étaient aussi consultables sur notre site internet. Les différences négatives (une perte effective d'environ CHF 177'049.-- au lieu de la perte budgétisée de d'environ CHF 151'000.--) ont pour cause :

- En raison de la réduction des tarifs versés aux personnes responsables des cours, la Ligue bernoise contre le rhumatisme a économisé environ CHF 8'000.— en coûts du personnel.
- Fr. 11'000.— plus de dépenses pour les membres (augmentation du nombre de membres)
- La récolte de fonds a rapporté CHF 9'000.— de plus à la Ligue bernoise contre le rhumatisme.
- La somme allouée par la communauté publique à la RLB a diminué de CHF 4'000.—.
- Un montant de CHF 30'000.— a été économisé en matériel pour les cours.
- Une perte de CHF 26'000.— a été réalisée dans les titres.
- Les dépenses pour les formations des patients ont diminué de CHF 5'000.—.
- Les aides directes ont diminuées de CHF 15'000.—.
- CHF 8'000.— réparti sur plusieurs comptes a été économisé dans l'administration.

Après les explications de Mme Thomet aucune question n'est posée. La perte annuelle effective se situe exactement dans la tranche budgétisée. Malheureusement, à la fin 2018, les investissements financiers ont été évalués à la baisse (une perte de CHF 26'000), ce qui a conduit au dépassement du budget. Aujourd'hui, la perte est déjà plus compensée.

- ➔ Le rapport annuel 2018 et les comptes annuels 2018 sont adoptés à l'unanimité. La décharge est accordée au comité.

4. Budget 2019

Grâce à la fortune existante, des investissements pour établir de nouvelles prestations en faveur de personnes atteintes de rhumatisme pourront également être réalisés en 2019. Néanmoins, les pertes doivent être continuellement réduites. Mme Thomet présente le budget 2019. Celui-ci peut également être consulté sur place et il a aussi été envoyé avec l'invitation à l'assemblée.

Un déficit d'environ CHF 120'100.-- est prévu au budget. Comme durant les années précédentes, nous avons budgetisé de manière défensive car la Ligue bernoise contre le rhumatisme ne peut pas se permettre des pertes annuelles constantes. Cette année encore, ni les investissements ni les bénéfices sont budgetisés, étant donné que ces positions ne peuvent pas être chiffrées précisément.

- ➔ L'assemblée des membres prend connaissance du budget 2019 et l'approuve à l'unanimité.

5. Départ et élections

L'actuel assesseur et précédemment caissier M. Hans Jörg Frieden va quitter ses fonctions pour pouvoir se consacrer d'avantage à sa famille. Depuis 2012, la Ligue bernoise contre le rhumatisme a pu compter sur lui. Sa présence était très enrichissante et avec sa façon positive de voir les choses, il a toujours voulu aller de l'avant. M. Frieden est chaleureusement remercié pour son engagement et un présent lui est remis.

Mme Anita Herren, membre du Grand Conseil (BPD) se représente pour un nouveau mandat. Mme Herren est active au sein du Comité de la Ligue bernoise contre le rhumatisme depuis 2012.

- ➔ Mme Herren est réélue à l'unanimité et avec acclamation pour un mandat de quatre ans.

Comme cela a été décidé en début d'assemblée, l'organe de révision fait également l'objet d'une réélection. La Reoplan SA révise les comptes de la Ligue bernoise contre le rhumatisme depuis 2004. La Ligue bernoise contre le rhumatisme est très satisfaite du travail de Reoplan SA et propose sa réélection en tant qu'organe de révision.

- ➔ Réoplan SA est réélue à l'unanimité pour un mandat de quatre ans.

6. Informations du secrétariat

La directrice Madame Moser informe sur plusieurs points d'actualités. L'association " Alliance pour un canton de Berne sain " (composé d'onze organisations du domaine de la santé) a été fondée cette semaine. La Ligue bernoise contre le rhumatisme est l'un des membres fondateurs, Mme Moser siège au Comité et Mme Herren est co-présidente. Cette alliance a pour objectif de représenter les personnes atteintes d'une maladie ou ayant besoin de soins sur la scène politique du canton de Berne. Il est également prévu de mener ensemble des projets.

Mme Cony Gerber, membre du Comité, informe sur le projet de thérapie de jardinage en cours.

Les membres recevront les informations concernant les manifestations prévues dans la deuxième moitié 2019 en août.

7. Divers

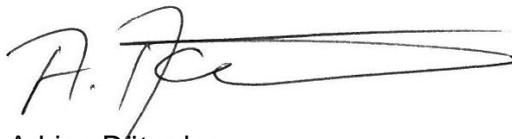
Le président M. Dätwyler remercie tout le monde pour l'intérêt et d'être venu et invite les personnes présentes à l'apéro riche et à la conférence publique. L'assemblée se clôt à 18h00.

Berne, le 24 juin 2019

Pour le procès-verbal:



Anouk Grossmann
Finances



Adrian Dätwyler
Président Ligue bernoise contre le rhumatisme